

## Pré-requis Plongée - 4 semaines

20 jours

140 heures

### PROGRAMME DE FORMATION

#### PUBLIC VISÉ

Tous publics

#### PRÉ-REQUIS

Etre agé de 18 ans

Disposer de l'aptitude médicale hyperbare de moins d'un an à la date de fin de la formation.

#### DESCRIPTION / CONTENU

Acquisition des bases en plongée menant à l'équivalence de la qualification PA40 ou PA60.

Connaissances théoriques des dispositions réglementaires.

Connaissances théoriques liées à l'activité plongée (lois physiques appliquées à la plongée, les accidents liés au milieu hyperbare, les tables MN90, matériels et équipements..).

Maitrise des procédures d'intervention jusqu'à - 40 m ou -60 selon prérogatives liées à la classe et la mention professionnelle visée.

Secourisme

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux en salle de cours
- Travaux de groupe
- Mises en situation sur différents ateliers pédagogiques
- Suivi personnalisé

#### MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Pour les cours théoriques, présentation et utilisation de matériel en atelier, comprenant :
- 5 salles de cours équipées : tables, chaises, tableaux blanc, feutres, vidéos projecteurs.
- Une salle de repos permettant de s'y restaurer (possibilité de réchauffer pas de cuisiner).
- 1 séchoir pour les vêtements néoprènes.



- 1 espace camping.
- 1 bloc sanitaire.

La baie de Lannion (0 – 60 m) pour les mises en situations pratiques en mer au moyen de nos supports plongée (semi rigide et vedette). Le centre dispose d'un local technique sur le port comprenant :

- Le stockage du matériel (EPI-EPC).
- La station de gonflage air.
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin.
- Embarcations : bateau type semi rigide, barge aluminium type ostréicole.

Plan d'eau artificiel de Bégard (0- 35 m) pour les mises en situation pratiques avec et sans visibilité comprenant :

- Une salle de cours.
- Une salle de repos permettant de s'y restaurer.
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin.
- Un atelier pour entreposer et entretenir le matériel.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Evaluations continue sur la partie pratique comme théorique en cours de formation (Fiche de suivi sur l'acquisition progressive des compétences visées).

Validation des compétences à travers la délivrance d'une attestation de réussite permettant l'entrée en formation hyperbare visée.